

Retour sur la COP 22 et transition agroécologique. Séance du 23 novembre

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 21/11/2016

Saisine liée : LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : DÉFIS ET ENJEUX

Revoir l'intégralité des débats

Retours sur la COP 22

L'assemblée plénière a été l'occasion, au retour de la COP22 qui vient de s'achever à Marrakech le 18 novembre, de revenir, sur les enjeux de ce rendez-vous de concrétisation de l'Accord de Paris, et l'occasion de regards croisés, en présence notamment de **Jean-Paul Chanteguet**, Président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale.

"La transition agroécologique : défis et enjeux" : présentation du projet d'avis présenté par Mme Cécile Claveirole, au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

Intervention de M. Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

Déclarations des groupes

Vote

Dans un contexte profondément marqué par la dérégulation de certains marchés, l'agriculture française intégrée à un système mondialisé fait aujourd'hui face à des défis économiques, sociaux et environnementaux que l'agroécologie peut contribuer à relever. Le premier ministre, Manuel Valls, a ainsi saisi le CESE en vue de réaliser une étude détaillant les conditions et modalités selon lesquelles les modes de production agro-écologiques peuvent constituer une réponse aux enjeux économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les filières agricoles.

Le projet d'avis présente ce système de production qui privilégie l'autonomie des fermes et dresse une liste de préconisations concrètes pour rendre possible la mise en œuvre de cette démarche systémique.